

BAC | SAC | COLONNE JAUNE



mémo tri



PAPIERS' ET
EMBALLAGES,
'TOUS
AU TRI!

Le tri
se simplifie,
100 %
des papiers et
des emballages
vont dans le
bac jaune.



ENSEMBLE
TRIONS
PLUS
ET REDUISON
NOS DÉCHETS
EN LIMITANT
NOS EMBALLAGES

Astuces et conseils sur consignesdetri.fr

100 % DES EMBALLAGES



TOUS LES EMBALLAGES EN METAL

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTS...



BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES, TUBES...



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

POTS, BOÎTES, BARQUETTES...



SACS ET FILMS PLASTIQUES



FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES



TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON

BRIQUES



CARTONNETTES



BOÎTES



100 % DES PAPIERS

Séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.



TOUS LES PAPIERS, CARTONS

JOURNAUX, PUBLICITÉS,
MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES,
CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...



Petit rappel

Un emballage ménager est un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention, leur acheminement et à assurer leur présentation.

Les points de collecte jaunes



En bac



En sac



En colonne

Pour bien trier

- Jeter en vrac les emballages
- Ne pas laver les emballages mais bien les vider
- Ne pas imbriquer plusieurs emballages les uns dans les autres
- Séparer les différents éléments d'un emballage
- Plier les cartons pour gagner de la place

Ne pas mettre

- Tout objet qui n'est pas un emballage ou du papier (pots de fleurs, casseroles, enjoliveurs, téléphones portables, etc...)
- Les piles, les batteries et les ampoules
- Le verre
- Le textile
- Les restes alimentaires
- Les masques, les gants et les mouchoirs



ET MES AUTRES DÉCHETS ?



Dans le bac gris

En sac fermé : les déchets d'hygiène (mouchoirs, lingettes, coton-tige, cotons, couches, protections hygiéniques...), les petits objets en plastiques (stylo, rasoir, brosse à dents...), la vaisselle cassée, la litière du chat, les sacs aspirateurs, les balayures...



Dans la colonne à verre

En vrac : les bouteilles, pots et bocaux en verre (bouchons et couvercles à déposer dans le bac jaune).



Dans le composteur

Les déchets alimentaires et les petits déchets de jardin (feuilles, pailles).
Pensez à commander votre composteur sur www.valtom63.fr
ou au 06.74.82.20.39



En déchèterie

Les encombrants, les gros cartons, les déchets mobiliers (les vieux meubles, les matelas), l'électroménager, les gravats, le bois, la ferraille, les textiles (linge et chaussures), les déchets de jardin (souches d'arbres, taille, tonte, feuilles, branches), les déchets dangereux (peintures, solvants), les casseroles, les jouets hors d'usage, les piles, les ampoules, les batteries, les radiographies médicales, les huiles alimentaires et de vidange, les pneus de véhicules légers uniquement déjantés et non souillés

Horaires d'ouverture des déchèteries

FERMETURE LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS

	Saint Eloy les Mines 04 73 85 96 10 11 rue du puits du manoir, 63700	Saint Gervais d'Auvergne 04 73 85 89 49 3 ZA les Vergnettes, 63390	Pionsat 04 73 52 61 39 2 ZA Les Fayes, 63330
ÉTÉ Du 01/04 au 31/10	Lundi : 8h30 - 12h30 14h00 - 17h00 Mardi : 8h30 - 12h30 14h00 - 17h00 Mercredi : 8h30 - 12h30 14h00 - 17h00 Jeudi : 8h30 - 12h30 14h00 - 17h00 Vendredi : 8h30 - 12h30 14h00 - 17h00 Samedi : 8h30 - 12h30 14h00 - 16h00	Lundi : 13h30 - 17h30 Mardi : 8h30 - 12h30 Mercredi : 13h30 - 17h30 Jeudi : 8h30 - 12h30 Vendredi : 13h30 - 17h30 Samedi : 8h30 - 12h30 13h30 - 16h30	Lundi : 8h30 - 12h30 Mardi : 13h30 - 17h30 Mercredi : 8h30 - 12h30 Jeudi : 13h30 - 17h30 Vendredi : 8h30 - 12h30 Samedi : 8h30 - 12h30 13h30 - 16h30
HIVER Du 01/11 au 31/03	Lundi : 9h00 - 12h00 14h00 - 17h00 Mardi : 9h00 - 12h00 14h00 - 17h00 Mercredi : 9h00 - 12h00 14h00 - 17h00 Jeudi : 9h00 - 12h00 14h00 - 17h00 Vendredi : 9h00 - 12h00 14h00 - 17h00 Samedi : 9h00 - 12h00 14h00 - 16h00	Lundi : 13h30 - 17h00 Mardi : 9h00 - 12h30 Mercredi : 13h30 - 17h00 Jeudi : 9h00 - 12h30 Vendredi : 13h30 - 17h00 Samedi : 9h00 - 12h30 13h30 - 16h30	Lundi : 9h00 - 12h30 Mardi : 13h30 - 17h00 Mercredi : 9h00 - 12h30 Jeudi : 13h30 - 17h00 Vendredi : 9h00 - 12h30 Samedi : 9h00 - 12h30 13h30 - 16h30

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS. PENSEZ À DONNER PLUTÔT QUE JETER !

SICTOM DES COMBRAILLES

04 73 85 95 74

sictom@sictomdescombrailles.fr

www.sictomdescombrailles.fr



**Vous possédez un jardin et cherchez
un moyen simple de trier et valoriser
vos déchets alimentaires ?**

Le compostage est fait pour vous !



FACILE

Selon 97% des habitants qui compostent déjà,
le compostage est « facile » voire « très facile »



PRATIQUE

Les déchets alimentaires représentent aujourd'hui environ 20%
de notre poubelle grise (soit 36 kg/hab/an).

Les composter, c'est alléger significativement votre poubelle d'ordures ménagères !



RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Le compostage suit un processus naturel, qui permet un retour au sol sur le lieu
même de production du déchet alimentaire. Il ne nécessite donc ni transport ni énergie.



ÉCONOMIQUE

Les composteurs individuels de jardin sont mis à la disposition de tous les habitants
du territoire, **sans facturation*** !

Le compost obtenu devient un excellent engrais, gratuit, pour votre jardin !

Réservez votre composteur dès maintenant

en flashant ce QR code,
ou en vous rendant sur
www.valtom63.fr



*Dans la limite d'un composteur par foyer tous les 7 ans

Vous n'avez pas de jardin ? Le compostage, c'est possible aussi !

Composteurs en pied d'immeuble, composteurs grande capacité en établissement,
ou composteurs de quartier... Contactez la collectivité en charge de la collecte de
vos déchets pour connaître les points de compostage les plus près de chez vous.

Pour trouver votre collectivité en charge de la collecte : www.valtom63.fr/collecte/

ÉVOLUTION DES TYPES DE COLLECTE ENTRE 2023 ET 2024



Le Sictom constate encore trop d'erreurs de tri lors des collectes (+40% par rapport à 2023). Tous ces indésirables ont un impact négatif sur l'environnement et entraînent des coûts importants pour la collectivité.



Emballages, Papiers + 8%

Bravo ! Vous êtes de plus en plus nombreux à trier vos emballages (+8%). Mais ils restent encore trop d'indésirables dans les poubelles jaunes ! (+40% par rapport à 2023)



- 1%

Verre

Encore trop de verre se retrouve dans les ordures ménagères.



Composteurs

+ 21%

Depuis le 1er janvier 2024, le tri des déchets verts et alimentaires est obligatoire pour les particuliers et professionnels.



- 4%

Déchets Ultimes

Les "déchets ultimes" désignent les déchets qui ne peuvent pas être recyclés, réutilisés ou traités.



TRIONS, VALORISONS,
LA PLANETE VOUS REMERCIE